



**Discours de M. Ousmane Issoufou OUBANDAWAKI**

**Président de la Haute Autorité Nigérienne à l'Énergie Atomique**

**A la 64ème session ordinaire de la Conférence  
Générale de l'Agence Internationale de  
l'Énergie Atomique (AIEA)**

**Vienne du 21-25 Septembre 2020**

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi de vous adresser mes félicitations pour votre élection à la présidence de cette 64<sup>ème</sup> Conférence Générale.

Je voudrais également féliciter et remercier M. Rafael Mariano Grossi, Directeur Général de l'AIEA pour son rapport complet sur les activités menées par son organisation en dépit d'un contexte de travail particulièrement difficile né de la pandémie du COVID-19.

**Monsieur le Président,**

Le Niger réitère son attachement à l'AIEA et lui exprime sa reconnaissance pour la qualité du travail mené dans le cadre de l'utilisation des sciences et techniques nucléaires à des fins pacifiques.

A cet égard, il convient de souligner et de se féliciter du rôle fondamental de l'AIEA dans la mise en œuvre du traité de non-prolifération. Il s'agit d'un édifice précieux pour notre sécurité et la stabilité.

C'est pourquoi le Niger qui a le grand honneur en ce moment de présider le Conseil de Sécurité des Nations Unies en sa qualité de membre non permanent, invite tous les Etats à signer avec l'Agence les accords de Garanties Généralisées et les protocoles additionnels.

**Monsieur le Président,**

Par rapport à notre programme électronucléaire, tous les cadres institutionnel, législatif et réglementaire nationaux, ont été adaptés aux normes internationales, en vue de garantir des activités nucléaires sûres et sécurisées, pour les êtres vivants et l'environnement. C'est pourquoi, le Niger a ratifié tous les Traités et Conventions internationaux pertinents, dispose d'une loi nucléaire et d'un organisme de régulation indépendant. Nous comptons poursuivre activement la phase 2 après l'évaluation, la mise en œuvre les recommandations, suggestions et bonnes pratiques de la 1<sup>ère</sup> phase.

**Monsieur le Président,**

Le développement du potentiel énergétique de notre pays, constitue un objectif majeur, pour la satisfaction des besoins socioéconomiques. Ce défi sera relevé par la diversification de la production et la sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique du pays.

Dans cette perspective, à travers la mise en œuvre du projet RAF2010 : « Développement et renforcement des capacités en planification énergétique, prenant en compte l'électronucléaire », notre pays a bénéficié de plusieurs formations et de mission d'experts sur diverses thématiques liées à la planification énergétique et à l'électronucléaire.

**Monsieur le Président,**

Il convient de rappeler qu'en matière d'utilisation des sciences et techniques nucléaire en santé humaine, l'Agence soutient le Niger dans ce domaine depuis 1993 avec des résultats tangibles. Ainsi, après la mise en œuvre de 3 projets de Coopération Techniques le pays dispose actuellement d'un service de Médecine Nucléaire performant et autonome dans son fonctionnement. L'unité de radiothérapie du Centre National de Lutte contre le Cancer sera opérationnelle dans les prochains mois.

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi de relever qu'au titre des appuis aux efforts nationaux des Etats membres dans la lutte contre la pandémie du COVID-19, la requête du Niger auprès de l'AIEA a été honorée avec la fourniture en avril 2020 de réactifs et matériels de laboratoire au Centre de Recherche Médicale et Sanitaire CERMES

**Monsieur le Président,**

Comme vous le savez le thème Energie nucléaire et changement climatique est d'actualité.

L'AIEA à travers ses missions de promotion et d'application à des fins pacifiques des sciences et techniques nucléaires, sources d'énergies propres contribue à aider les Etats membres à relever les défis du changement climatique.

A cet égard le Niger participe pleinement à l'effort mondial de réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) à travers sa contribution déterminée au niveau national CDN.

Cette CDN présentée à la COP 21 entre dans le cadre de l'Accord de Paris et comporte des engagements en matière d'énergie.

**Monsieur le Président,**

Avant de terminer je voudrais au nom de notre gouvernement renouveler l'expression de notre gratitude pour l'importante assistance que nous fournit l'AIEA dans tous ses domaines de compétence.

Je souhaite pleins succès à nos travaux

**Je vous remercie**